

Annexe 1 du règlement d'intervention

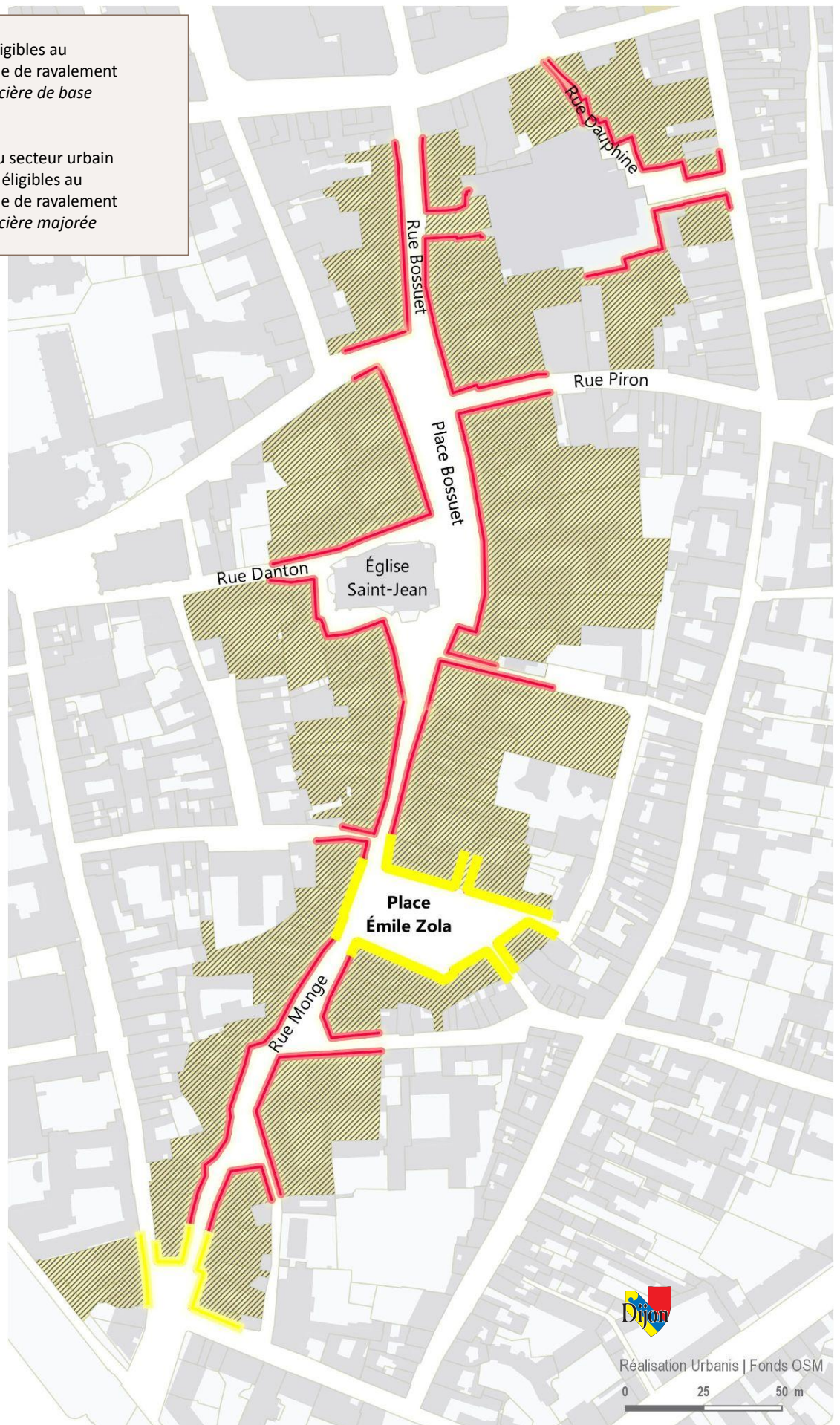
Périmètre concerné par le programme de ravalement des façades de l'Axe Monge Bossuet de la Ville de Dijon (21 Septembre 2026 - 21 septembre 2031)



Façades éligibles au
programme de ravalement
Aide financière de base



Façades du secteur urbain
prioritaire éligibles au
programme de ravalement
Aide financière majorée



Réalisation Urbanis | Fonds OSM

0 25 50 m